



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 95329

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le suivi des enfants avec autisme. Confrontés à une maladie face à laquelle la médecine demeure encore aujourd'hui impuissante, de nombreux parents d'enfants autistes se tournent vers des traitements mis au point à l'étranger. Or, compte tenu des longues procédures de validation, ces traitements, notamment ceux dits comportementaux, ne sont pas pris en charge et ne bénéficient pas à l'ensemble des patients. Aussi, compte tenu des enjeux de santé publique mais aussi des enjeux de vie pour de nombreuses familles, il lui demande de préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour développer la recherche médicale sur l'autisme et accélérer les procédures de validation des recherches menées dans d'autres pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95329

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 mai 2006, page 5348